



RÈGLEMENT TERRA 2026

ORGANISATION

L'AQUATERRA est une manifestation sportive 100% nature créée en 2011 à l'occasion des 60 ans du barrage de Bort- les-Orgues (19), ayant lieu autour de la retenue d'eau, sur 3 départements, la Corrèze, le Cantal et le Puy de Dôme, et 2 régions, Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes. L'organisation est assurée par l'association Well'Com Organisation. L'épreuve se déroulera le 13 juillet 2026.

Dans la mesure du possible, tous les parcours emprunteront un passage exceptionnel à l'intérieur du barrage EDF de Bort les Orgues 😊

TRAILS, COURSES NATURE ET RANDONNEES

Toutes les courses se déroulent en milieu naturel, empruntant des sentiers de randonnée et des hors-pistes sur des propriétés privées, en une seule étape, à allure libre. Les horaires de départ seront donnés ultérieurement 😊

Trails :

- L'EDF'i du lac - 85 km – 3700D+ :
Tour du Lac de Bort-les-Orgues. Départ de la course à 5h00 le 13 juillet 2026 (nuit de dimanche à lundi) de la Place Marmontel, centre-ville de Bort-les-Orgues.
- La Puydômoise - 50 km - 2000D+
Départ de la course à Larodde à 8h00 le 13 juillet 2026,
Limité à 300 participants
Pour se rendre au départ : prendre les bus sur le pont, Place Marmontel à Bort
- La Corrèzienne - 27 km – 1000D+ : (Rive droite du lac)
Départ de la course : Site de la Vie à Monestier Port-Dieu à 9h30 le 13 juillet 2026
Limité à 300 participants
Pour se rendre au départ : prendre bus sur le pont, Place Marmontel à Bort
- La Cantaloune - 16 km – 500D+ : (Rive gauche du lac)
Départ et arrivée Place Marmontel à 9h00 le 13 juillet 2026
- La Trace de l'Ecureuil - 8 km – 300D+ :
Départ de la course de la Place Marmontel le 13 juillet 2026
A l'arrivée, prendre les bus au Château de Val vers Place Marmontel, Bort.

Randonnées :

- La Corrèzienne 27km – 1000D+ :
Départ de la rando : Site de la Vie à Monestier Port-Dieu le 13 juillet 2026
Limité à 100 participants
Pour se rendre au départ : prendre le bus de la Place Marmontel vers Site de la Vie
- La Cantaloune 16 km - 500D+ :
Départ et arrivée de la rando, Place Marmontel vers le 13 juillet 2026
- La Trace de l'Ecureuil 8km – 300D+ :
Départ de la rando, Place Marmontel vers 9h50
A l'arrivée, prendre le bus au Château de Val vers Place Marmontel, Bort

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne dans la limite des places disponibles sur www.trail-aquaterra.com. (Dossier complet obligatoire) via un mode de paiement sécurisé sur le site d'inscription Njuko.

Pour valider leur inscription, tous les concurrents (sauf randonneurs) doivent présenter, au choix : leur numéro de licence FFA (Running, Compétition ou Entreprise) de l'année en cours OU un PPS (Parcours de Prévention Santé). À compter de 2026, et par suite des récentes évolutions de la réglementation de la FFA, le PPS sera désormais valable un an. Il devra donc être en cours de validité à la date de l'événement.

Vous pouvez vous procurer votre PPS via le lien suivant : <https://pps.athle.fr/>.

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés dont l'âge correspond aux critères catégories/distances de la FFA.

La participation aux différentes courses et randonnées se fait sous l'entière responsabilité des coureurs, qui de ce fait, renoncent à tout recours envers les organisateurs en cas de dommages subis ou occasionnés. Les concurrents s'engagent à renoncer à toute poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

Tout engagement implique l'acceptation du règlement dans son ensemble.

Pour les participants mineurs

Les parents ou représentants légaux doivent transmettre l'autorisation parentale dûment remplie disponible sur le site d'inscription.

Les personnes exerçant l'autorité parentale et le mineur renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé et attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. À défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport. Les participants étrangers sont tenus de fournir un PPS en cours de validité.

DROITS D'ENGAGEMENT PAR PERSONNE

DROIT D'ENGAGEMENT	TARIFS		
	Tarifs du 1er février au 15 mars	Tarifs du 16 mars au 31 mai	Tarifs du 1er juin au 12 juillet
Ultra Trail L'EDFi du Lac - 85 km	95 €	105 €	115 €
Trail La Puydômoise - 50 km	55 €	63 €	69 €
Trail La Corrèzienne - 27 km	29 €	34 €	39 €
Trail La Cantaloune - 16 km	15 €	20 €	25 €
Trail La Trace de l'Ecureuil - 8 km	10 €	12 €	15 €
Randonnée La Corrèzienne - 27 km	20 €	22 €	25 €
Randonnée La Cantaloune - 16 km	10 €	12 €	14 €
Randonnée La Trace de l'Ecureuil - 8 km	5 €	8 €	11 €
Rando Cart (Rando chien) - 8 km <i>Inscriptions reversées au Refuge Animalier Bortois</i>	12 €	12 €	12 €

Possibilité de souscrire une **Assurance Annulation** lors de l'inscription, (pourcentage en fonction du tarif de l'inscription). Elle permet le remboursement partiel de votre engagement (sauf frais), sous réserve de souscrire à l'assurance annulation avant le 01/07/2026

RETRAIT DES DOSSARDS

Dimanche 12 juillet 2026 de 17 h à 21h

Le lundi 13 juillet 2026 de 5h30 à 9h30 (suivant les épreuves), pour les randonneurs et traileurs qui ne peuvent pas venir la veille.

Lieu à préciser ultérieurement

Pas d'inscription le Jour J pour les Trails

RAVITAILLEMENTS

Attention, il n'y a pas de gobelet plastique sur les ravitaillements !

Vous devez être autonomes concernant la gestion de votre hydratation (gourdes, camelbacks ou éco-gobelets).

L'EDFi du Lac est un trail en semi-autonomie.

3 ravitaillements intermédiaires solides sont prévus :

km 18 - Camping L'Air du Temps Beaulieu

km 43 - Singles

km 66 - La Roche

km 85 - Bort-les-Orgues - arrivée Place Marmontel

Les lieux de ravitaillements des autres trails sont précisés sur le site

BARRIÈRES HORAIRES

Sur l'EDFi du Lac, le temps limite est de 14h avec 2 barrières :

1. Singles (43 km) à 14h
2. La Roche (66km) à 18h

RECOMPENSES

Elles auront lieu à l'issue des courses sur la Place Marmontel.

Les 3 premiers scratch Femmes / Hommes seront récompensés

BALISAGE

Le fléchage du circuit est matérialisé par des balises « oranges », « Corrèze, le département » et/ou de la rubalise retirée dès le lendemain de l'épreuve.

ABANDONS

Ils doivent être obligatoirement signalés et enregistrés aux ravitaillements ou aux points de contrôle auprès d'une personne identifiée de l'organisation

SANITAIRES ET DOUCHES

Situés dans les vestiaires du stade municipal Jean Baptiste Brun, avenue du docteur Lescure à Bort les Orgues

RÈGLES RELATIVES AUX PARTICIPANTS

- En cas d'abandon, le concurrent est déclassé et ne peut pas être classé sur la distance inférieure
- Il est formellement interdit de prendre part à la course sans dossard
- Le ravitaillement sauvage et toute aide matérielle extérieure sont formellement interdits
- Les dossards doivent être visibles de face durant tout le parcours et lors du passage sur la ligne d'arrivée
- Concernant les portions de routes, vous êtes soumis au code de la route, veuillez le respecter, soyez prudent !

- Matériel obligatoire sur l'Ultra Aquaterra l'EDFi du Lac : réserve d'eau 1.5 litre, un sifflet, une réserve alimentaire, une couverture de survie, une lampe frontale, un téléphone mobile chargé, le n° d'urgence figurant sur les dossards
- Matériel obligatoire sur les autres courses (sauf le 8 et le 16kms) : réserve d'eau 1l
- Respecter les bénévoles, sans eux, il n'y a pas de courses possibles...
- Respecter la nature et l'environnement : ne jeter pas de détritrus !
- Respecter la faune et la flore, le milieu dans lequel vous évoluez est fragile, prenez en soin. Vous êtes dans un espace Natura 2000 soumis à autorisation, soyez responsables et silencieux dans les zones de quiétude identifiées : notamment dans la **forêt de Varazenne (Commune de Labessette, 63)** dénommée « **Zone Silence** » en raison de la **présence de rapaces migrateurs à cette période**
- Respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation
- Faites preuve de respect envers les autres concurrents et envers vous-même ; votre principal adversaire c'est vous
- Venez en aide à un concurrent en situation dangereuse
- Soyez solidaires, n'hésitez pas à encourager les autres
- Soyez à l'écoute de votre environnement pour entendre le danger arriver, ou pour entendre les appels à la solidarité. Limitez l'usage des écouteurs.
- Offrez vos sourires à la population locale, elle est là pour vous soutenir
- Profitez pleinement des superbes paysages de la vallée de la Haute Dordogne et des magnifiques panoramas sur le Puy de Sancy et le Puy Mary
- Les organisateurs mettent en place sur l'ensemble du parcours un dispositif « sécurité » et assistance composée de secouristes et médecins. Les frais (hospitaliers, radios, pharmaceutiques...) ne sont pas pris en charge par l'organisation
- Le personnel médical et les secouristes peuvent arrêter et disqualifier un concurrent dans le cas où ils jugent que celui-ci n'est plus en mesure de poursuivre sans risque pour sa santé ou sa vie, en lui enlevant son dossard

MOTIFS DE DISQUALIFICATION

- Ne pas porter le dossard dans son intégralité, il doit être visible tout au long de la course
- Se faire suivre par un VTT ou par un coureur à pied non inscrit sur la course
- Se faire ravitailler sur le parcours (hors zones autorisées)
- Jeter au sol papiers, bouteilles vides, barres ou gels énergétiques
- Ne pas suivre le parcours balisé
- Ne pas respecter les bénévoles
- Transférer son dossard à un autre coureur sauf sur les relais

DU FAIT DE SON ENGAGEMENT

Le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepter le présent règlement et donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant.

À tout moment, l'organisation d'AQUATERRA se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tous motifs qui mettraient la vie du coureur en danger ou en tous cas de force majeure.

En cas d'annulation de l'épreuve pour force majeure, aucun droit d'inscription ou autres frais ne peuvent être remboursés.